

Charte des associations de sport nautiques



savoir vivre, tolérance, respect

Nous, amateurs de sports nautiques....

- nous nous respectons mutuellement et faisons preuve de tolérance à l'égard des autres usagers.
- promouvons notre sens des responsabilités via une formation de base et continue ad hoc.
- maintenons notre matériel de sport et l'équipement dans un état impeccable.
- observons l'étiquette, en particulier lors de l'accostage, de l'amarrage et du séjour au port.
- respectons les règles même lorsque la conduite du véhicule nautique ne nécessite aucun permis.
- renonçons à pratiquer notre sport en état d'ébriété et/ou sous l'influence de la drogue.
- gardons nos eaux propres et exemptes de déchets et de produits chimiques.

Nous, nageurs et utilisateurs d'engins de baignade ...

- nageons à l'extérieur de la zone riveraine uniquement avec un bateau d'accompagnement et un marquage bien visible.
- utilisons nos engins de baignade uniquement dans la zone riveraine intérieure (150 m) ou dans un rayon de 150 mètres au maximum du bateau d'accompagnement.
- respectons l'interdiction de nager dans le port et à l'entrée de celui-ci. Restons à distance (50m) des embarcadères des bateaux de ligne.

Nous, navigateurs à voile ...

- maintenons une distance raisonnable par rapport aux autres usagers.
- naviguons après le coucher du soleil avec tous les feux prescrits.
- maintenons une distance suffisante à l'arrière des bateaux de pêche.
- observons les règles des motonautismes lorsque nous naviguons au moteur.
- veillons à ce que les drisses ne tapent pas, que ce soit au port ou à la bouée.

Nous, rameurs ...

- respectons la priorité des bateaux à voile.

- progressons après le coucher du soleil avec tous les feux prescrits.
- portons le matériel de sauvetage à l'extérieur de la zone riveraine.
- nous nous arrêtons à droite dans les goulots et les entrées de port et progressons à vitesse raisonnable.

Nous, motonautistes...

- évitons dans la mesure du possible le choc des vagues et le bruit.
- sommes conscients que les bateaux génèrent les plus grosses vagues lorsqu'ils déjaugent à moitié ou qu'ils progressent à vitesse élevée en position de déjaugage. Les virages serrés accentuent cet effet.
- sommes conscients que les bateaux à voile doivent toujours adapter leur cap en fonction de la direction et de la force du vent.
- adaptons notre vitesse aux conditions et conduisons lentement lorsqu'il y a beaucoup d'utilisateurs sur le plan d'eau.
- procédons à des changements rapides de direction avec toute la prudence requise.
- faisons particulièrement attention aux bateaux à rames et à voile et croisons ceux-ci par l'arrière dans la mesure du possible.
- maintenons une distance suffisante à l'arrière des bateaux de pêche.
- contournons largement les zones de régates.
- sommes conscients que les bateaux motorisés sont tenus d'éviter les autres.

Nous, pilotes de ski nautique et de wakeboard ...

- maintenons une distance adéquate par rapport aux autres usagers et pratiquons notre dans la mesure du possible au milieu du lac.
- faisons attention au choc des vagues que nous créons.
- ne sortons qu'accompagnés d'une personne appropriée.

Nous, pêcheurs à la traîne ...

- plaçons la signalisation de manière bien visible.
- laissons la priorité aux bateaux à voile et à rames, conformément aux prescriptions.
- ne pêchons pas à la ligne dans des endroits étroits ou peu visibles, dans des champs de bouées ou à l'entrée d'un port.
- ne traversons pas les zones de régates.

Nous, surfeurs et kites ...

- connaissons les zones qui sont adaptées à notre activité.
- respectons les règles d'évitement.

Nous, chantiers navals ...

- conseillons nos clients afin qu'ils utilisent correctement leur bateau du point de vue de la sécurité, du comportement et de l'entretien.
- donnons les instructions nécessaires afin que le client puisse manœuvrer prudemment sur l'eau.

Nous, écoles de voile et de bateaux à moteur ...

- veillons à prodiguer une formation théorique et pratique durable, y compris sur tous les aspects en lien avec la sécurité.
- motivons les titulaires de permis à suivre des cours de formation continue et de mise à niveau.
- promovons la responsabilité personnelle des conducteurs de bateaux
- informons nos clients des particularités régionales.
